

Figure 1 : Processus de prise de décisions établissant un mécanisme visant à pourvoir des avis de gestion d'une pêcherie de krill à partir d'informations sur les espèces dépendantes.

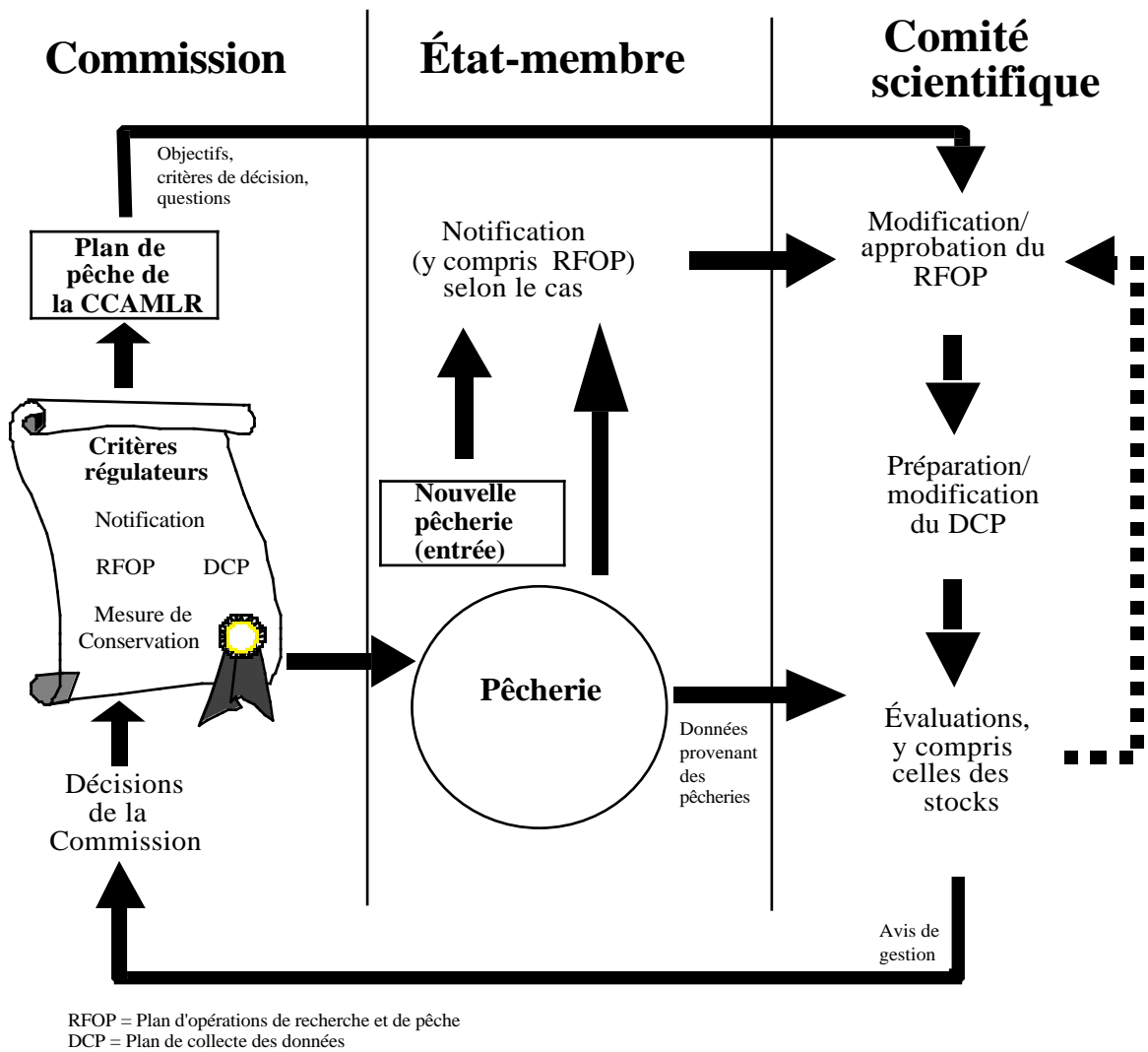


Figure 2 : Échange d'informations entre le Comité scientifique, la Commission et les membres pêcheurs et fonctionnement du *Plan des pêcheries* (cf. texte pour explications).